



DAC

Seine et Mer

DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION

Le DAC est un interlocuteur
pour les professionnels
lors d'une rupture
de parcours de santé

Comment nous contacter ?

Site Le Havre
02 35 41 60 12

Site Bretteville- du-Grand-Caux
02 27 30 22 12

✉ contact@asso.ap.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

PORTÉ PAR L'ASSOCIATION





Le rôle du DAC

Permettre d'améliorer la qualité de vie des patients tous âges et toutes pathologies, présentant un cumul de problématiques : sanitaire, sociale et psychologique, ne répondant plus à votre degré d'accompagnement.

Mission 1 : Informer et orienter

- Identifier et mettre en lien avec l'interlocuteur adapté et disponible en fonction des ressources du territoire.

Mission 2 : coordonner

- Apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. Ils sont au service de tous les professionnels du territoire
- Faire une évaluation multidimensionnelle sur le lieu de vie
- Proposer un plan d'accompagnement en lien avec les acteurs du territoire
- Travailler l'aller-vers
- Fluidifier le lien avec et entre les professionnels
- Fluidifier le lien ville-hôpital
- Organiser des temps de concertation pluridisciplinaire
- Cette équipe ne se substitue pas aux professionnels existants

Mission 3 : animer

- Participer à la dynamique territoriale visant à améliorer l'interconnaissance et les parcours de santé.

Notre zone d'intervention

